

Les représentants élus des personnels enseignants

Collège / Lycée / Lycée Professionnel ... (nom de l'établissement, commune, département)

Monsieur / Madame le Proviseur / le Principal  
Président(e) du Conseil d'Administration  
Collège / Lycée / Lycée Professionnel ...  
(nom de l'établissement, commune,  
département)

Monsieur / Madame le Proviseur / le Principal,

Conformément aux dispositions de l'article R421-2 du Code de l'Éducation, un prochain Conseil d'Administration aura à donner son avis sur l'organisation de l'établissement et sur l'emploi de la dotation en heures d'enseignement pour la rentrée scolaire 2009.

Depuis plusieurs années, la suppression massive d'emplois d'enseignants de second degré et la transformation de plusieurs milliers d'entre eux en heures supplémentaires - mesures décidées par le Ministère de l'Éducation Nationale - ont conduit à réduire les dotations horaires allouées à notre établissement et à augmenter sensiblement le taux des HSA par rapport aux heures poste.

C'est dans ce contexte persistant voire aggravé que nous serons invités à nous prononcer sur les propositions d'organisation de l'établissement et de répartition de la DHG pour la prochaine année scolaire.

Représentants des personnels enseignants, nous exprimerons les attentes de nos collègues et ferons valoir les besoins et des propositions pour une organisation pédagogique susceptible de contribuer à la réussite du plus grand nombre de nos élèves.

Le vote sur la ou les propositions présentées en Conseil d'Administration faisant seul l'objet d'un décompte de la part de l'Inspection d'Académie et du Rectorat pour évaluer le niveau d'approbation (vote « pour ») ou du rejet (vote « contre »), nous utiliserons ce moyen pour exprimer notre opposition à la politique menée en matière de moyens à l'éducation nationale via la DHG attribuée à notre établissement.

Soyez assuré, Monsieur / Madame le Proviseur / le Principal, de notre indéfectible attachement au service public de l'éducation nationale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur / Madame le Proviseur / le Principal, l'expression de nos sentiments respectueux.

signatures